



Association Tahoe Event
B.P.:335 - 98713 - PAPEETE -
Tél. : 40 542828
Site Internet : www.vodafone.pf

Vodafone Channel Race Tahiti

14 juin 2025

FORMULAIRE MOBILITE (Article 7 du règlement des courses)

NOM DU CLUB :.....

Président du club..... autorise par la présente le rameur dont le nom suit à ramer dans le club deselon les conditions du règlement de la course.

NOM ET PRENOMS DES RAMEURS	SIGNATURE DES RAMEURS	TAILLE DES TSHIRTS					
		S	M	L	XL	2XL	3XL
1							
2							
3							

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A....., le 2025

Le Président du club prêteur

CLUB DEMANDEUR :

Je, soussigné.....Président du club accepte, par la présente, accueillir le rameur ci-dessus mentionné pour ramer dans le club de en application du règlement de la course.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A....., le 2025

Le Président du club d'accueil